



Recyclage système d'alarme - Module installat

Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage

Continue

Durée

12h/13h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Le recyclage est destiné à toute personne titulaire d'un certificat d'installation et entretien de systèmes d'alarme et souhaitant garder l'agrément délivré par le Ministère de l'Intérieur.

Formation organisée conformément aux dispositions de l'A.R. du 17/12/1990 – Loi Tobback.

Objectif : Obtention du certificat de recyclage et maintien de l'agrément en tant qu'installateur de systèmes d'alarme. Validité 5 ans.



Conditions d'accès

Avoir 18 ans accomplis

Fournir un extrait de casier judiciaire vierge récent (moins de 6 mois) de modèle 596-1.

Avoir suivi la formation de base : Systèmes d'alarme - Module installation





Liège - Château Massart (FC)

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 60

Accueil :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 20h

/

formation.continue@centreifapme.be

Bon à savoir

Consultez l'ensemble de notre catalogue de formations continues sur notre site web www.formation-continue.be (*<http://www.formation-continue.be>*).

Pour tout renseignement, contactez-nous au 04/229.84.60 ou via formation.continue@centreifapme.be

